

## **Concevoir un plan de travail**

### **Introduction**

La classe inversée est souvent synonyme d'une profonde réorganisation de l'espace ainsi que du temps d'enseignement et d'apprentissage. Elle implique une autonomie de la part des élèves à laquelle ils ne sont pas forcément accoutumés. Le plan de travail est le lien entre l'enseignant et l'apprenant, il permet d'accéder aux ressources et d'organiser des tâches à accomplir.

Dans le cadre d'une classe inversée le plan de travail peut comporter :

- La liste des objectifs à atteindre.
- Les liens vers les ressources (ex : vidéos du cours).
- La liste des tâches à accomplir (activités de découverte, exercices, tâches complexes, etc...).
- Des grilles d'auto-évaluation.
- Liens vers des espaces d'échanges et de dialogue.

### **Niveau**

Tous : collège et lycée.

### **Les objectifs**

- Mettre à disposition les ressources pour une consultation en autonomie (leçons, documents, activités de découverte, exercices, tâches complexes...).
- Planifier les activités.
- Personnaliser les parcours.
- Permettre le suivi des travaux réalisés et indiquer leurs degrés de réussite.

Le plan de travail appartient à l'élève, c'est le support grâce auquel il peut accéder aux ressources (leçons, documents, activités de découverte, exercices, tâches complexes...).

Il offre la possibilité de différencier les parcours et permet à chacun d'organiser son travail en fonction du rythme d'apprentissage qui lui est propre. Ainsi, l'apprenant effectue des choix et met en œuvre des stratégies de coopération et d'entraide en fonction de ses besoins.

C'est également le support qui permet à l'enseignant et aux parents de suivre la progression de l'élève dans les activités. Une grille d'auto-évaluation permet à l'élève de se situer pour avoir une meilleure compréhension des attentes.

### **Compétences**

Au-delà des compétences scolaires traditionnelles inhérentes au niveau ou à la discipline (communiquer, s'approprier, analyser, réaliser, valider), le recours au plan de travail favorise les compétences telles que l'autonomie et l'esprit d'initiative.

## **Contexte pédagogique**

Bien que l'utilisation du plan de travail soit de plus en plus répandue en école primaire, il est encore peu employé dans le secondaire. La prise en main et l'usage de cet outil nécessite donc un accompagnement lors des premières séances.

Que ce soit un dossier papier ou un document numérique en ligne (ENT, blog, etc...), il est fourni en début de chapitre pour être complété par l'élève au cours de sa progression.

Il peut être ramassé par le professeur à différents moments pour avoir une vision plus globale du cheminement de ses élèves.

## **Les outils ou fonctionnalités utilisés**

Le type de ressources fournies dans le plan de travail peut être de nature très variée allant du document papier (textes, photos, graphiques...), aux formes numériques les plus diverses (QR-code, diaporamas, vidéos, questionnaires, simulations...).

Une initiation à l'utilisation des outils numériques (Smartphones, tablettes, navigateur web, applications, logiciel, etc...) est indispensable afin que chaque élève puisse accéder aux ressources en toute autonomie.

## **Les apports**

Grâce au plan de travail, l'apprenant est rendu autonome dans son appropriation du savoir, il est désormais libre de ses choix et responsable de sa réussite.

Le plan de travail permet une plus grande visibilité des tâches à accomplir.

L'élève peut évoluer à son rythme propre, en classe ou chez lui, en sollicitant l'aide de ses camarades ou celle de son enseignant.

L'enseignant n'est désormais ni le seul détenteur du savoir, ni le seul responsable de la réussite de chacun. Il guide et accompagne les apprenants en étant au plus proche de leurs besoins et de leurs demandes.

## **Les freins**

L'autonomie ne se décrète pas, elle s'apprend. Il faut donc accompagner et mettre en œuvre des stratégies de gestion de classe visant à atteindre cette autonomie.